

# LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES EN 2017

La loi de transition énergétique, récemment adoptée, poursuit plusieurs objectifs : réduire les émissions de gaz à effet de serre, réduire la consommation énergétique finale, augmenter la part des énergies renouvelables et diminuer la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 %. Elle vise également à améliorer la performance énergétique et environnementale des bâtiments neufs et existants et à développer les transports électriques. L'atteinte de tous ces objectifs revient à résoudre la quadrature du cercle entre la réduction des gaz à effet de serre et celle de la part du nucléaire dans le mix électrique. En effet, tous les observateurs soulignent que pour réduire les gaz à effets de serre, il faut développer l'usage de l'électricité fournie à partir de sources décarbonées dont le nucléaire fait partie.

Les réseaux électriques doivent s'adapter à ce nouvel environnement légal et aux conséquences de ces orientations de politique énergétique. Ils doivent aussi subir les dérives de la libéralisation du secteur électrique.

## Les réseaux et la production d'électricité

Du temps de l'entreprise de service public EDF, **les moyens de production étaient localisés en France suite à des études techniques mais aussi sociales**. Le réseau était pris en compte dans cette équation pour dégager un optimum.

Maintenant, chaque producteur est libre de localiser son moyen de production en fonction de ses seuls intérêts financiers. Ceci génère en général des coûts réseaux supplémentaires pour la collectivité. Lorsque ces contingences sont couplées avec une politique de subvention des énergies renouvelables décentralisées, le réseau doit s'adapter rapidement à ce contexte changeant.

Les gestionnaires de réseaux de transport et de distribution doivent alors **développer du réseau supplémentaire** pour faire face à l'insertion de ces nouveaux moyens de production. L'arrivée de cette production décentralisée ne diminue en rien le réseau existant car en raison de **l'intermittence des ENR**, la part « assurantielle » du réseau doit rester présente (il faut continuer à alimenter les usagers même en cas de manque de vent ou de soleil).

**La concertation citoyenne** pâtit de ces opérations dans lesquelles des intérêts particuliers prennent le pas sur l'intérêt général.

Les conséquences sur le tarif sont de deux ordres. D'abord, une augmentation de la CSPE (contribution au service public de l'électricité) permettant de rembourser la différence entre le

prix de marché et le tarif de rachat des énergies renouvelables aux opérateurs en charge de ce rachat (EDF et Engie par exemple). A laquelle s'ajoute une augmentation du Turpe (Tarif d'utilisation du réseau public d'électricité) par des investissements dans les réseaux HTB et HTA en hausse et par **le coût exorbitant de la libéralisation idéologique** du secteur de l'énergie.

## Les interconnexions internationales

On assiste à un forcing de la commission européenne et des lobbyistes de tous poils pour **développer à marche forcée des liaisons électriques** entre les différents pays de l'UE. Derrière un discours sur la sûreté du système électrique européen se cache surtout une volonté de développer les échanges de l'électricité entre les acteurs européens sans barrières et sans contraintes.

Même si, effectivement, ces interconnexions renforcent, pour une part, la sûreté du système électrique, a-t-on besoin d'autant de liaisons qui sont coûteuses et financées par l'ensemble des usagers (et accessoirement par le contribuable européen) ?

**L'optimisation de la production à l'échelle européenne** se ferait de manière plus efficace si les gestionnaires de réseaux géraient réellement les échanges. A part des considérations idéologiques libérales, rien n'a démontré que le recours aux bourses d'électricité et autres outils de marché a renforcé la sûreté du système électrique européen et a fait diminuer les prix pour les usagers.

## Les réseaux et les évolutions technologiques

Les développements technologiques touchent les réseaux dans plusieurs domaines.

Tout d'abord, **la captation et le traitement de beaucoup de données supplémentaires** qui doivent également être mises à disposition des utilisateurs du réseau. Cette problématique, encore plus présente dans les réseaux de distribution en raison des millions de clients particuliers, devrait aussi gérer les réseaux au plus près de leurs limites et faciliter la prise en compte de l'intermittence des ENR.

Ensuite, **le développement et la mise en œuvre de prototypes technologiques et numériques** (les smart grids ou réseaux intelligents) vont permettre une utilisation optimisée des capacités des réseaux, une meilleure collaboration entre les différents gestionnaires de réseaux et une adaptation plus efficace à l'intermittence des ENR. Mais certaines de ces technologies pourraient conduire à la régression d'un service public garantissant aux usagers, producteurs et consommateurs, une fiabilité d'un haut niveau (effacements, délestages, coupures).

Puis, **les outils de communication modernes et connectés** qui ne doivent pas servir à cibler les habitudes de consommations pour proposer aux usagers un service qui maximise la rentabilité du fournisseur avec un intérêt limité pour l'utilisateur. La solution évidente et efficace est que les gestionnaires de réseaux (indépendant et neutre par nature) soient parties prenantes dans ces outils.

Enfin, **le développement de capacité de stockage massif de l'électricité** est le corollaire du développement des énergies renouvelables intermittentes. Mais ce stockage massif n'est pas encore industrialisé et économiquement justifié même si des pistes de recherche sont étudiées (power to gas, etc.). Le seul outil de stockage massif en service est celui utilisant l'hydraulique avec les stations de transfert d'énergie par pompage (STEP).

Encore une fois, les intérêts mercantiles d'un petit nombre ne doivent pas prendre le pas sur l'intérêt collectif. Au vu des dérives actuelles dans le stockage du gaz, les stockages d'électricité doivent être gérés et conduits par les gestionnaires de réseaux, sous contrôle public, pour une plus grande sûreté.

**Le développement de la recherche** dans le secteur de l'électricité est indispensable si on veut relever les défis du futur.

► **En conclusion, notre vision des réseaux de demain n'est pas celle du monde libéral qui ne cherche qu'à capter la richesse produite à son seul profit mais c'est un monde dans lequel le service public développe et conforte le système électrique au profit du plus grand nombre et de l'intérêt général.**